

Daniel VIGNE, « Une méditation sur l'enfant à naître », conférence à la basilique Montmartre organisée par l'Association « Mère de miséricorde » (Paris, 20 octobre 2007), parue dans *Kairé, Revue de l'Association Mère de Miséricorde*, (I) n° 43 (novembre 2007), p. 3-5. ; (II) n° 44 (février 2008), p. 3-7 ; (III) n° 48 (mai 2008), p. 18-20 ; (IV) n° 49 (septembre 2009), p. 9-11.

www.danielvigne.fr

Une méditation sur l'enfant à naître

Chers amis, c'est une joie d'être avec vous dans ce lieu qui est à lui seul tout un symbole. Le Cœur sacré du Christ ! Cœur minuscule, d'abord, qui s'est formé dans le sein de Marie...

Vous êtes le cœur du Christ

C'est un des phénomènes les plus étonnants de la nature, disent les biologistes, que la formation d'un cœur humain. Dans l'amas de cellules que représente l'embryon primitif, des cellules éparses, jusque-là indifférenciées, se mettent à palpiter chacune de son côté. Puis leurs contractions s'accroissent, deviennent plus intenses, plus régulières : c'est une sorte de ballet qui s'anime et qui, peu à peu, se coordonne. Les rythmes se synchronisent, un organe se dessine... qui battra sans interruption, environ trois milliards de fois !

Jésus a été ce fœtus humain, puis cet enfant humain, puis cet homme accompli en qui battait un cœur vivant, un cœur capable non seulement d'animer son corps, mais d'accompagner les mouvements de son âme, c'est-à-dire les élans de son amour pour nous. « Voilà le cœur qui a tant aimé les hommes », dit-il à Sainte Marguerite-Marie. Aujourd'hui cette basilique est le signe que le Cœur de Jésus ressuscité continue de battre, invisiblement mais intensément, dans notre pays et dans le monde. Sans tomber dans une piété fétichiste ni sentimentaliste, tentations dont il faut se garder, plaçons, si

vous le voulez, notre confiance dans ce Cœur divino-humain du Christ et confions-lui notre rencontre.

Car c'est bien d'amour qu'il s'agit dans le mouvement que vous représentez. Face au drame de l'avortement, plus que l'indignation, c'est la compassion et la miséricorde qui vous rassemblent et définissent votre mission. Mère et père de miséricorde, chacun de vous l'est devenu par un processus qui ressemble à celui que j'évoquais à l'instant : d'abord touchés personnellement par ce problème, vous avez, si j'ose dire, palpité en vous-mêmes ; puis vous vous êtes rapprochés, comme les cellules d'un cœur, coordonnant vos efforts, formant un organisme ; et désormais, par toutes sortes d'artères et de vaisseaux, ce mouvement fait circuler dans le monde un sang neuf de bonté, de pitié et de pardon.

Mystère de la vie prénatale

Oui, vous êtes les canaux de l'amour du Christ pour ces êtres humains qui ne sont encore ni des hommes, ni des femmes, ni même des enfants, mais des « personnes en puissance », en devenir, en cours d'élaboration. Mystère de la vie prénatale ! Parce qu'il est au centre de votre vocation, il sera au centre de ma réflexion ce matin. Pourquoi et comment l'embryon, puis le fœtus humain doivent être considérés et respectés dans leur dignité particulière, dans leur forme particulière d'humanité ? Pourquoi et comment, dans ce respect, il en va aussi de *notre* dignité, de *notre* humanité ? Quel lien intime y a-t-il entre ces êtres et nous, qui justifie que nous nous penchions sur eux avec toute la tendresse, toute l'attention, toute l'intelligence dont nous sommes capables ?

À ces questions, je voudrais réfléchir non seulement en tant que croyant et théologien, mais aussi en tant que philosophe et tout simplement en tant que citoyen. J'essaierai donc, en mettant ma raison à l'écoute de ma foi, d'apporter quelques éclairages à ce problème – un problème, vous le savez bien, que nous ne pouvons pas nous permettre de durcir à l'excès, de simplifier brutalement, si nous voulons être fidèles à la complexité des situations réelles, à la fragilité des personnes qui sont confrontées, et aux limites de notre pouvoir humain.

Je partirai du constat, assez inquiétant, de ce qu'il faut bien appeler la *dérive eugénique* de notre société. Son regard sur l'embryon et le fœtus humain est en effet, me semble-t-il, marqué par un fantasme de toute-puissance et de domination technique que j'essaierai de décrire et de critiquer, dans un premier temps, en montrant ses dangers et ses conséquences.

Dans un deuxième temps, je rappellerai la *position de l'Église* et des chrétiens face à ce problème, sans en rester aux principes théoriques mais en montrant qu'à partir de ces principes, des réponses concrètes peuvent être mises en œuvre, des évolutions des mentalités et même du droit peuvent être envisagées : bref, que les chrétiens ne sont pas enfermés dans une position marginale ou protestataire, mais que par la réflexion et par l'action, ils font avancer les choses – vous en êtes la preuve.

Enfin, je voudrais proposer quelques éléments d'une réflexion renouvelée sur *l'embryon et le fœtus humain*, à la lumière de ce que la raison et la foi, ensemble (et non pas opposées), peuvent nous permettre d'en dire. Il s'agira ici de dépasser le point de vue de la maîtrise technique, qui obsède notre société, pour le faire évoluer en direction du respect éthique et d'une espérance prophétique.

1. Une dérive eugénique

Eugénisme naturel ou dignité personnelle ?

Partons donc du discours ambiant, implicitement eugéniste, qui sous-tend nos pratiques actuelles. Il consiste, au fond, à appliquer à l'homme le principe de la *sélection naturelle*. La nature élimine sans pitié les êtres mal formés, ou plus faibles que les autres. On le sait : non seulement chez les animaux, mais aussi chez l'homme, un grand nombre de fœtus mal formés ne parviennent pas à terme. Cet eugénisme spontané est, en quelque sorte, la loi de la vie. Pourquoi donc l'homme ne pourrait-il pas recourir à ce principe et, par l'avortement ou la sélection d'embryons, décider de sa descendance ? Pourquoi l'homme n'écarterait-il pas, de manière légale, des fœtus mal formés ou non-désirés (ou les deux) que la nature aurait pu éliminer de manière naturelle ?

Osons répondre : parce que l'homme est *plus* qu'un être de la nature. Parce que sa vocation n'est pas de faire ce que fait la nature, mais de faire plus et mieux qu'elle. Parce que la bonté, la générosité sont, dans notre espèce, plus vitales encore que les qualités biologiques. Recourir à des techniques de mort au nom du bien de l'espèce, ou de notre bien-être individuel, c'est renier notre vraie grandeur, qui est morale et spirituelle.

Car cette grandeur est justement dans la capacité d'*accueil du petit*, comme notre force est dans la protection du faible. L'espèce humaine est la seule où le nouveau-né, lorsqu'il est malade ou porteur d'une déficience, sera accueilli avec un surcroît d'attention, de protection, de bienveillance. Chez les animaux, une telle progéniture est systématiquement écartée, non par cruauté, mais par souci instinctif de préserver la qualité de l'espèce ; le faible doit mourir pour que les plus forts assurent la meilleure descendance possible. Chez l'homme, un autre élan et un autre discours contrecarrent cette logique. Ils font voir le plus faible, au contraire, comme ayant droit à *plus* de soins, d'égards, de considération que les autres.

La dignité humaine n'est pas réservée aux meilleurs représentants de l'espèce, ni aux « spécimens » humains correctement formés : elle appartient aussi, et comme spécialement, à ces petits défavorisés. De même, cette dignité n'appartient pas seulement à l'être humain biologiquement complet, mais aussi à ces humains en formation, inachevés et incomplets, qui se façonnent mystérieusement dans le ventre de leur mère. *Mon âme, tu la connaissais bien, mes os n'étaient point cachés de toi quand je fus fait dans le secret*, dit le *Psaume* (138 (139), 13). Car dès le ventre de sa mère, ce petit être était un *humain*.

Un fantasme de toute-puissance

Entre le biologisme de la première perspective et le personnalisme de la seconde, entre l'eugénisme technique et l'humanisme éthique, il faut choisir. Or, notre société est aujourd'hui partagée. Elle n'ose pas choisir. D'un côté, elle reste capable d'émerveillement et de respect, mais d'un autre côté elle est tentée par la toute-puissance.

J'en ai eu la confirmation récemment en regardant le documentaire passionnant intitulé *Le bébé est une personne*. Ce film, de façon touchante, nous présente le nouveau-né et déjà le fœtus comme capables de réactions intelligentes, d'attention au monde, d'intentions affectives et d'actes relationnels. Mais tout à coup, sans crier gare, le film s'intéresse aux bébés-éprouvette avec le même enthousiasme et se penche sur l'enfant à naître comme sur un *produit* plus ou moins manipulable. Comment passe-t-on de ceci à cela, de la personne à la chose ? J'ai mieux compris l'émerveillement de nos savants devant la richesse de la vie fœtale quand j'ai perçu l'ambiguïté de cette fascination : elle ne vise pas l'enfant lui-même, mais la jouissance de la découverte – et derrière le savoir ainsi atteint, le *pouvoir* qui en découle. Ce qui éblouit la science, c'est le mirage de sa propre puissance.

Les progrès de la biologie humaine ressemblent à la conquête du Nouveau Monde. La vie est ce continent, cette terre immense, mais *déjà habitée*, que nous sommes occupés à envahir et que sommes tentés d'accaparer de manière brutale, comme les *conquistadors* d'autrefois. Les Indiens ont-ils une âme ? se demandaient vaguement ces conquérants tout en les asservissant et en pillant leurs trésors. L'embryon est-il une personne ? se demandent vaguement les biologistes et les savants, tout en le manipulant et en l'éliminant sans scrupule. Mentalité de prédateurs, qu'un jour ou l'autre il faudra réformer. Barbarie en blouse blanche : un jour ou l'autre, l'histoire en fera le procès.

Quelques chiffres inquiétants

Car ce qui se passe dans notre pays est bien étrange. Alors que nous disposons de tous les moyens contraceptifs possibles permettant en principe d'éviter la grossesse, on procède actuellement en France à 230. 000 avortements par an, soit environ deux par minute de temps de travail. On peut imaginer que la cadence s'accélère dans les prochaines années, tant l'IVG est présentée comme un acte banal, et ceux qui s'y opposent comme des rétrogrades. Mais on peut aussi se demander si cette tuerie va longtemps nous faire croire qu'elle nous entraîne

sur la voie du Progrès. À quand le haut-le-cœur qui inversera la spirale ?

On se félicite, non sans raison, de l'abolition de la peine de mort en France. Grande et noble décision : mais réalise-t-on que dans le même temps, une autre forme de meurtre légal a tranquillement envahi les mentalités, au point qu'il paraît impensable de s'y opposer ? La mise à mort d'un être humain n'est plus permise en tant qu'exécution des coupables, mais elle l'est devenue en tant qu'élimination des innocents, et à quel rythme...

Sous la V^e République, on a condamné en tout et pour tout 19 personnes à la peine capitale, soit moins d'une par an. Or ce sont désormais, redisons-le, plus de 200. 000 enfants à naître qu'on élimine annuellement en France, soit environ 25 % des enfants conçus. La même proportion s'observe dans le monde : pour 150 millions de naissances, environ 50 millions d'avortements. Que dire ?

En 2001, la loi française a étendu à 12 semaines le délai pendant lequel il est autorisé d'avorter. À ce stade de développement du fœtus, comme l'ont fait remarquer les médecins, il est possible d'en connaître le sexe, en sorte que la législation permet désormais de tuer un enfant pour ce motif. On invoquera, bien sûr, les cas extrêmes : des parents attendant une septième fille, par exemple... Mais l'exception justifiera bientôt la règle, et nous enfoncera dans la barbarie légale. On sait ce qui se pratique en Chine et en Inde à ce sujet.

La barbarie légale

Ainsi l'eugénisme s'installe dans les consciences comme une espèce d'évidence. Ne vaut-il pas mieux ne pas naître, que naître anormal ? Le fameux arrêt Perruche a même dédommagé une personne handicapée du « préjudice d'être née » ! La multiplication des tests pré-nataux a malheureusement pour but principal d'éliminer les indésirables, et parler de « médecine prénatale » est très ambigu : car on ne sait pas soigner un fœtus mal formé, on ne sait que le supprimer. Naître ou ne pas naître, voilà la question.

« Il n'y a plus de bossus, Monsieur, et vous savez pourquoi », me dit un jour une de mes élèves en guise de plaidoyer pour l'avortement. J'en suis resté abasourdi. L'eugénisme n'est pas encore un fait, mais il est déjà dans les têtes, et le diagnostic prénatal en sera le fer de lance mortel. On les éliminera, les bossus, les manchots, les boiteux, les idiots, les trop maigres, les trop gros. On calibrera l'être humain « normal », et tout ce qui sort de cette norme sera jugé insupportable et indigne de vivre. Je me suis demandé quelle mère sera cette jeune fille. Et si par malheur, son enfant naît un peu tordu, à qui fera-t-elle un procès ?

Trois sombres perspectives

Pardonnez ce tableau inquiétant, que je dois malheureusement noircir encore un peu avant d'aller vers la lumière. Car il s'agit pour nous, bien sûr, d'espérer et de lutter, mais sans nous cacher la réalité actuelle et ses conséquences possibles. J'en vois au moins trois, dont il faudra tenir compte dans votre beau combat.

D'abord, il est clair que l'avortement eugénique (dit thérapeutique) rendra de plus en plus insupportable l'existence de personnes handicapées de naissance, c'est-à-dire ayant échappé à notre vigilance. Ces pauvres êtres seront regardés comme un échec de la médecine, ou comme le fruit d'une obstination coupable, celle des parents qui leur auront « imposé la vie ». Déjà, on le sait, le handicap traîne avec lui un obscur sentiment de culpabilité, partagé par la personne anormale et par ceux qui l'ont engendrée. En y ajoutant une réprobation sociale, c'est une caste de *parias* qu'on s'apprête à recréer.

D'autre part, la pratique abortive aura sur les générations à venir un impact profond, dont nous commençons à prendre conscience : je veux parler du « syndrome du rescapé ». Tant que les avortements étaient clandestins, ils faisaient partie du secret des familles ; les enfants n'en étaient pas informés. Mais depuis la loi Veil, trente ans ont passé, et les enfants grandissant (ou eux-mêmes confrontés à une grossesse non désirée) seront mis devant le fait que leur mère a avorté. Et là, question redoutable : elle aurait pu m'éliminer ? elle l'a peut-être envisagé ? elle l'a fait pour d'autres ?

Enfin, parce que l'avortement a quelque chose de psychologiquement monstrueux (comment une femme peut-elle vouloir la mort du fruit de ses entrailles ?), on peut penser que la « phobie du monstre » ira croissant. On craindra de plus en plus l'anomalie, on la verra partout, et cette peur suscitera une sorte de maniaquerie abortive. On tuera à la pelle les embryons douteux, on s'entourera de précautions folles – et inutiles, car le remède alimentera le mal. Ce ne sont pas nos descendants, même imparfaits, qu'il faut craindre : c'est la dureté de notre cœur.

Qui a peur de l'enfant à naître ?

À ce point de ma réflexion, je voudrais renverser l'idée reçue, d'après laquelle ceux qui refusent la banalisation de l'avortement sont *victimes de la peur*. Je demande en effet : qui n'a pas froid aux yeux ? Celui qui élimine l'enfant à naître, ou celui qui l'accueille ? Celui qui fait disparaître la difficulté, ou celui qui la regarde en face, l'assume et lui donne un sens ?

Par un étonnant subterfuge, les partisans et praticiens de l'eugénisme veulent faire croire qu'ils sont du côté du progrès, du courage et de l'audace, et qu'ils ont en face d'eux les tenants de préjugés rétrogrades. Mais les craintifs, empêtrés dans des blocages et des phobies séculaires, ce sont eux ! Car il est plus grand, plus courageux d'aimer celui qui a, pour ainsi dire, la gueule tordue, que de « fabriquer » des beaux gosses. Il est meilleur pour l'homme d'accueillir les imperfections de son espèce que de d'éliminer ceux qui en sont victimes.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de renoncer aux formidables possibilités de la médecine, et de ce qu'on appelle un peu pompeusement le « génie » génétique. Mais elles sont à mettre au service de l'amour, et de façon vraiment *géniale*, c'est-à-dire en osant intégrer l'anormalité au lieu de la repousser avec horreur. Car si savant qu'il soit, l'eugénisme abortif est une capitulation, une défaite, un échec. Les hommes s'y montrent incapables d'assumer positivement une des limites de leur condition. Sous couvert de scientisme lucide et objectif, il est une démission et procède de la peur.

Notons d'ailleurs qu'au moment même où notre société juge indésirables les personnes handicapées de naissance, elle en soigne d'autres qui le sont par accident : les grands blessés, les grands brûlés, les paralysés, pour qui on déploie des trésors d'ingéniosité, de bonté, de science ! Ce que ce paradoxe nous montre, c'est que le handicap physique ou mental n'est insupportable que dans la mesure où il est *subi*. Dès qu'il prend place dans une dynamique de construction, de lutte, de dépassement de nos limites, il prend au contraire un sens positif : celui d'un défi à relever par l'intelligence et par l'amour. L'enfant à naître, s'il est porteur d'un handicap, mérite et appelle notre bienveillance comme un « grand accidenté » de la vie utérine, un « grand blessé » très précoce. Protégeons-le, à plusieurs ! Si son élimination nous fait honte, sa protection nous honore.

2. La position de l'Église

Après avoir évoqué l'étendue du problème, essayons d'aller vers des solutions. Face à ce que j'ai appelé la barbarie en blouse blanche, nous ne sommes pas condamnés à la protestation, à la lamentation. Car notre espérance est vivante ! Je la vois se déployer sur deux plans : le travail des consciences et la charité en actes. L'Église nous y invite à la fois par des prises de position très nettes, qui forcent la réflexion, et par des institutions telles que Mère de miséricorde où des chrétiens s'engagent concrètement.

Vérité et charité

Ces deux plans sont complémentaires ; ils se renforcent l'un l'autre. Nous devons à la fois réfléchir et agir, et notre réflexion autant que notre action doivent être guidées à la fois par la vérité et par la charité. Il ne s'agit ni d'énoncer des principes abrupts et théoriques – ce serait la vérité sans la charité – ni de secourir sans faire appel à la conscience – ce serait la charité sans la vérité. Agir avec amour, non sans lucidité sur les principes ; penser avec clarté, non sans une immense bienveillance pour les personnes. Dans l'engagement qui est le vôtre, on est toujours suspect de pencher d'un côté ou de l'autre ; il faut tenir l'équilibre.

Le Catéchisme des Évêques de France, citant Vatican II, dénonce l'avortement comme « un crime abominable ». C'est une formule sévère, qui ne peut pas être assénée à n'importe qui et dans n'importe quelles circonstances. Elle concerne en premier lieu les croyants, pour qui il y a danger de mort, spirituellement, à donner la mort – ce qu'on appelle péché mortel. Les incroyants, dont la conscience est souvent obscurcie, ne portent pas de la même façon cette faute, dont la gravité ne leur sera révélée que dans la lumière du pardon.

Vous savez d'ailleurs combien le chemin qui va de la faute au pardon est progressif, patient et bouleversant. Sur ce chemin de miséricorde, vous aidez tant de personnes à qui Dieu permet de comprendre, par sa grâce, ce qui les avait éloignées de lui. Mais il est nécessaire, en contrepartie de cet accompagnement personnalisé, qu'une parole forte soit dite à tous, qu'un cri soit lancé – c'est le rôle des papes et des évêques – contre la dérive que nous avons décrite, et pour faire contrepoids à ce sommeil général des consciences qui fait que l'avortement, ou plutôt l'IVG (pour ne pas le nommer par son nom), n'apparaît même plus comme un problème.

L'Église catholique a donc fait le choix de rappeler avec force un principe, un interdit. Dans ce choix, elle ne craint pas de déplaire et d'être souvent critiquée. Mais ce serait lui être infidèle que d'y voir un moralisme austère, un discours fermé, sourd à la complexité des problèmes. Au contraire, ce message est un appel aux hommes et aux femmes de bonne volonté, un cri du cœur. Osons le dire : le Christ est venu *aussi* pour les avorteurs ! Plus que les désigner comme des assassins, nous devons plaindre leur cécité. Plus que dénoncer leur noirceur (qu'ils ne peuvent pas voir, étant aveugles), il faut leur faire apercevoir une lumière. L'IVG se nourrit de la peur : à ceux qu'elle piège, rendons confiance. À une humanité qui tue ses enfants, que s'agit-il de révéler, sinon la Tendresse du Père ?

Un supplément d'âme

L'intransigeance de l'Église en matière d'avortement et d'euthanasie se justifie donc par le respect très profond et très légitime qu'elle a pour la vie comme don de Dieu. Mais il ne s'agit pas de camper sur des réponses toutes faites, sans tenir

compte du contexte dans lesquelles les questions se posent. Il serait à craindre, alors, que notre position soit perçue comme étroite et rétrograde – alors qu'elle est, je le crois, prophétique.

Car il faut le reconnaître : les termes du problème sont nouveaux. Le pouvoir des hommes sur la vie est étonnamment réel, et c'est en fonction de lui qu'il s'agit désormais de penser une situation qu'aucune époque n'a connue avant la nôtre. La vie reste un don de Dieu, mais désormais elle dépend aussi de l'homme. Les progrès de la médecine nous ont menés jusqu'aux frontières de la naissance et de la mort. Ainsi, comme certaines formes d'euthanasie passive, certaines interruptions médicales de grossesse sont sans doute inévitables et n'ont pas à être moralement condamnées.

Il faut en prendre acte : l'homme a pris le pas sur la Nature dans certains des processus qui commandent à la naissance et à la mort. Ce pouvoir n'a pas à être nié, mais assumé à l'intérieur d'un pouvoir encore plus grand. La génétique appelle un supplément d'âme, un supplément d'amour. Si nous pouvons connaître à l'avance certains handicaps de l'enfant à naître, que ce ne soit pas pour l'éliminer, mais pour mieux l'accueillir, mettant tout en œuvre pour le rendre heureux – et demain, qui sait, pour le délivrer de ce qui l'enchaîne. Cela est le vrai chemin d'un authentique progrès.

Pour une évolution du droit

Pour être entendus des hommes de ce temps, nous devons prendre appui sur des valeurs communes, comprendre leur point de vue pour le rapprocher du nôtre. Permettez-moi d'en donner un exemple, touchant l'aspect juridique du problème.

La législation sur l'avortement, en France, n'a pas été votée de façon cynique ni immorale. La loi Veil voulait, au départ, régler le problème difficile des avortements clandestins, dissiper une certaine hypocrisie sociale, secourir des personnes en détresse. Elle n'était pas mal intentionnée. Elle prévoyait des délais de réflexion, des entretiens... Mais aujourd'hui les faits dépassent, et de loin, l'intention du législateur, et il paraît certain que cette loi devra être réactualisée. Comment ? Sûrement pas, au stade actuel, sur le mode de l'abolition pure

et simple. La libéralisation de l’avortement étant un fait, il est impensable que notre pays le déclare tout à coup illégal et répréhensible. Le gouvernement qui prendrait cette décision serait aussitôt désavoué, donc destitué, et aucun n’en prendra le risque. Il s’agirait donc, en tant que chrétiens, de favoriser une évolution du droit qui, au moins, se rapprocherait de nos convictions. D’encourager des mesures qui, sans mettre en cause la possibilité légale d’avorter, souligneraient la gravité morale de cet acte.

Je ne suis pas juriste, mais je me suis souvent demandé pourquoi, par exemple, la société n’exigerait pas que cette décision très grave soit prise conjointement par la mère *et le père* du fœtus. Il est des cas, bien sûr, où cela est impossible ; mais ils sont plutôt l’exception. Si une grossesse se met en route à deux, ne devrait-elle pas être interrompue que d’un commun accord ? Si l’absence de « projet parental » est une des justifications de l’élimination du fœtus, ne serait-il pas normal que son père (puisqu’il a deux géniteurs) soit partie prenante et coresponsable de la décision ? Au fond, la loi actuelle, qui laisse à la femme seule la responsabilité de cette décision, ne serait-elle pas une loi *machiste* qui dispense le père de ses devoirs élémentaires, en autorisant implicitement les hommes à ne pas assumer les conséquences de leurs actes ? Qu’il soit au moins permis de poser ces questions...

Pour un sursaut de conscience

Quoi qu’il en soit, il y a peu de chances que la législation civile puisse nous satisfaire complètement. Les lois des hommes sont ce qu’elles sont, des accommodements souvent médiocres. Le vrai combat est moins de changer les lois que de changer les cœurs. L’heure n’est pas à l’interdiction juridique, mais à la réprobation morale. L’évolution la plus intéressante serait que dans un pays comme le nôtre, où l’avortement est permis, il soit peu à peu, et comme en douceur, délaissé. Qu’un sursaut moral, plus qu’un changement légal, permette de renoncer à cette pratique. Que le fait précède le Droit et lui commande. C’est en profondeur, patiemment, que nous devons travailler à un tel changement.

Osons ici faire une remarque un peu paradoxale. La théologie, et plus exactement ce qu'on appelle la « théodicée » traditionnelle, affirme depuis Leibniz qu'un monde où le mal est *possible* est meilleur qu'un monde où il est impossible. Pourquoi ? Parce que la possibilité du mal suppose l'existence de la *liberté*, qui est le bien suprême. Ne pourrait-on pas en tirer l'idée qu'une société où l'avortement serait théoriquement permis, mais concrètement délaissé, serait meilleure qu'une société qui le condamnerait d'autant plus sévèrement qu'elle ne parviendrait pas à l'enrayer ? Le cas de certains pays où l'avortement est officiellement interdit, mais dont les femmes enceintes vont avorter de l'autre côté de la frontière, donne à réfléchir. Le plus important, redisons-le, n'est pas que soient promulguées des interdictions plus ou moins factices : c'est qu'un sursaut de conscience, de courage, de responsabilité, fasse entendre à tous la voix de la sagesse.

L'interdit de l'infanticide

Il faut à ce sujet rappeler un point capital, sur lequel nous pouvons nous appuyer dans le débat. Entre partisans et adversaires de l'avortement, un principe commun devrait être plus souvent évoqué : le refus de l'infanticide. Juridiquement, en effet, le délai de douze semaines pendant lequel la loi française autorise l'avortement n'est nullement une légalisation du meurtre, ou du moins ne se présente pas comme tel. Il est une façon de considérer le fœtus comme n'étant *pas* un être humain. Ainsi la femme qui, pour des raisons de convenance personnelle, avorte au-delà de ce délai peut être pénalement poursuivie. Pourquoi ? Pour la raison même que mettent en avant ceux qui refusent l'avortement : on ne tue pas un enfant.

Ainsi l'interdit de l'infanticide demeure, fort heureusement, à l'arrière-plan de l'IVG légalisée. Nos sociétés n'ont pas (ou pas encore) basculé dans la barbarie la plus abjecte, celle qui s'autoriserait à éliminer l'enfant non désiré, pour quelque motif que ce soit, de sa conception à sa naissance et même au-delà. Le meurtre d'un être humain reste considéré comme un crime par la loi, qui s'en sort en ne reconnaissant pas ce statut au fœtus de moins de trois mois. Pourquoi 12 semaines plutôt que

10 (comme c'était le cas en France jusqu'il y a peu) ou beaucoup plus (comme en Ukraine, qui en accorde 22 et qui est allée jusqu'à 28) ? C'est la question à ne pas poser, car elle révèle l'arbitraire complet de ce dispositif juridique. Mais où que l'on place la frontière, elle existe, et nous avons en commun avec nos adversaires un principe essentiel : on ne tue pas un enfant.

Aimés depuis l'origine

Nous voici donc ramenés à la question de la dignité humaine de l'embryon. Pour nous croyants, c'est une certitude ; pour d'autres, elle ne l'est pas. Comment leur partager cette conviction, leur faire entrevoir ce mystère ? Relisons le *Psaume* : *C'est toi qui m'a formé les reins, qui m'a tissé au ventre de ma mère. Je te rends grâce pour tant de mystères : prodige que je suis, prodige que tes œuvres* (138 (139), 10-11)... La Bible nous donne ici, en quelques lignes, ce qu'on pourrait appeler un petit traité d'embryologie spirituelle. Elle nous dit que le fœtus et déjà l'embryon sont connus personnellement de Dieu. Que cet être infime à nos yeux est grand devant sa face – et par-dessus tout, qu'il est *aimé*.

Dans un autre contexte, saint Paul laisse entrevoir la même vérité. Il s'agit du début de l'*Épître aux Éphésiens*, en forme de prière : « Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ [...] qui nous a élus en lui, dès avant la création du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour ». Non seulement dans le sein de ma mère, mais de tout temps, de toute éternité, j'ai été *aimé*. C'est une révélation ! Nous sommes tissés de cet amour qui nous précède et nous façonne. Nous sommes taillés dans l'étoffe de l'amour.

3. L'humanité du fœtus

Nous avons, dans un premier temps, envisagé le problème de l'embryon à partir de la banalisation de la pratique abortive et de la « dérive eugénique » qui s'observe dans notre société, expressions d'une « culture de mort ». Dans un deuxième temps, nous avons abordé le problème à partir du discours de l'Église, qui s'insurge contre ces pratiques et veut défendre la vie. Tentons à présent de mener une réflexion de fond qui s'appuie sur notre conviction chrétienne, mais qui puisse être, au moins

en partie, entendue par nos contemporains. Est-il possible de parler de l'enfant à naître d'une manière qui rapproche incroyants et croyants, qui concilie la raison et la foi ?

Car enfin, dira le sceptique, comment considérer comme un être humain à part entière ce petit amas de cellules qui se développe de façon mécanique et totalement inconsciente ? L'embryon n'est pas une personne juridique, n'est pas sujet de droit : tout au plus peut-on dire qu'il est une « personne en puissance » (formule adoptée par le Comité d'Éthique), c'est-à-dire un être humain possible, potentiel... On nous dira aussi : tant que cet être n'est pas porté par un « projet parental », il n'a pas d'existence légale, pas d'identité humaine : il n'est qu'une partie du corps de la mère, qui doit pouvoir en disposer.

Il faut prêter attention à ces objections, car elles soulèvent de vraies difficultés. Il ne suffit pas de les rejeter comme irrecevables : nous devons faire entendre un discours qui prenne en compte l'épaisseur du problème pour tenter de l'éclairer. Et que répondre ? Je vous propose sept pistes de réflexion que je n'aurai, bien sûr, pas le temps de développer autant qu'il le faudrait, et qui ne prétendent nullement épuiser la question, mais sur lesquelles vous pourrez réfléchir et, peut-être, aider d'autres à réfléchir.

Un sujet en projet

En premier lieu, l'embryon est un être entièrement animé par le projet, le désir d'exister. Certes, on ne peut affirmer qu'il est un « sujet » au sens complet et juridique du terme – c'est pourquoi, par exemple, il n'hérite pas, n'est pas propriétaire, et une fausse couche ne donne pas lieu à des funérailles ni à un acte de décès. Mais il n'est pas non plus un « objet » : il est tout autre chose qu'une chose ! Il est, pourrait-on dire, *un sujet en projet*, une personne en devenir. Plus qu'un être « potentiel », il est un être qui *a* du potentiel !

Tout, en effet, montre et atteste cette orientation de l'être de l'embryon, et déjà du fœtus, vers un plus-être : le formidable élan qui démultiplie ses cellules, la force de vie qui l'anime, sa tension irrépressible vers un avenir... Toute son existence est en forme de promesse. Il n'est pas seulement ; il *veut* être.

Même à l'état embryonnaire, son développement révèle un dynamisme interne qui est plus qu'une simple prolifération de cellules. Ce processus exprime une intention, un « vouloir-être », un « vouloir-vivre » et même un « vouloir-penser » qui orientent toute son existence.

Derrière les aspects observables de la vie de l'embryon : son développement biologique, sa structuration organique, il faut donc postuler une « volonté-source » qui oriente et habite ce processus. Derrière les phénomènes, diront les philosophes, il faut postuler l'existence d'un « noumène » impossible à observer, mais sans lequel le phénomène reste incompréhensible. Seule cette hypothèse permet de comprendre le *projet* du fœtus de devenir un être libre et conscient.

Un être en voie d'éveil

D'où une deuxième réflexion qui envisage l'embryon comme un être *préconscient* – et non pas purement inconscient. Il est dans un « sommeil » dont il rêve d'émerger et dont il se dégage progressivement, car le désir de vivre qui l'anime aspire à devenir conscient. La formation du cerveau, de ce point de vue, peut être vue non seulement comme la cause, mais aussi comme *l'effet* de cet éveil de la conscience, dans une sorte de causalité en boucle. Comme si l'être humain se donnait lui-même, de façon préconsciente, l'organe même grâce auquel il devient conscient. Comme si, en lui, l'âme suscitait le corps et le façonnait.

On peut donner à cette réflexion une portée théologique. Si nous avons été élus et aimés *dès avant la création du monde*¹, comme le dit saint Paul, n'est-ce pas que nous avons, dès avant notre naissance, une certaine existence dans la pensée ou le cœur de Dieu ? Sans en tirer une croyance naïve à la préexistence des âmes, ni à plus forte raison à la réincarnation, nous pouvons faire droit à cette pensée : qu'il y a en nous quelque chose d'éternel, puisque nous sommes à l'image de Dieu qui est l'Éternel.

¹ Ep 1, 4.

Nous ne sommes pas des choses qui, à un moment donné du temps (lequel ?), deviendraient des personnes : nous sommes, de façon trans-temporelle, des personnes incarnées. Osons le croire, nous ne sommes pas entièrement de ce monde : nous venons, en quelque sorte, de plus loin que lui. En s'éveillant peu à peu à lui-même, le fœtus montre qu'il transcende les conditions déterminées de son apparition. L'apparition du « moi » conscient n'est pas le résultat d'un processus impersonnel, mais l'action de *quelqu'un* qui s'affirme.

Un être en demande de relation

Mais cet élan n'est pas seulement l'amorce d'une conscience de soi : il est aussi l'amorce d'une conscience de l'autre. L'embryon sait, pour ainsi dire, qu'il ne se suffit pas. D'où une troisième thèse, très importante : l'embryon est un être de relation, en attente et en demande de relation. L'éveil de sa conscience peut être comparé, me semble-t-il, à l'expérience que chacun de nous fait dans la prière ou la méditation : celle d'un mouvement de l'âme silencieux et très profond, mais obscur, porteur de « pensées muettes » qui sont un authentique message adressé à un Autre. Dès le sein de sa mère, il est probable que l'enfant vit quelque chose de semblable à l'égard de sa mère et, plus largement, de Celui et de ceux dont il dépend.

Il y aurait un très grand intérêt scientifique, mais aussi un enjeu moral immense, à étudier chez l'embryon les premiers signes d'une « pulsion d'attachement », en d'autres termes, d'une demande d'amour. Par d'infimes comportements, d'imperceptibles gestes, par tout son être en attente de protection, ce germe d'homme atteste qu'il est un être qui s'adresse à ceux dont il reçoit l'existence. Une telle mise en évidence rendrait très difficile sa mise à mort légale. Si vraiment cet être nous demande d'être, comment le lui refuser ?

À ce propos je voudrais signaler, chez deux philosophes contemporains, une réflexion sur l'enfant qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire de la philosophie. Hannah Arendt et Hans Jonas s'arrêtent tous deux, à leur façon, devant le

mystère du nouveau-né. La première voit dans la naissance de chaque être humain un « miracle » et, quoiqu'agnostique, cite avec émotion le verset d'Isaïe : *Un enfant nous est né*²...

Le second décrit le petit enfant comme ce qu'il appelle « l'objet élémentaire de la responsabilité » : un être faible, mais qui nous contraint, par sa faiblesse même, à nous pencher sur lui et prendre soin de lui. Ce sentiment de responsabilité, souligne H. Jonas, est une certitude immédiate, qui n'a pas besoin d'être argumentée : « Par sa simple respiration, le nouveau-né adresse un « on doit » irréfutable à l'entourage, à savoir : qu'on s'occupe de lui. Vois et tu sauras³. » De telles pensées ne mériteraient-elles pas d'être appliquées non seulement au nouveau-né, mais déjà à l'enfant à naître ?

Une image de notre condition

Ainsi le fœtus nous « parle » silencieusement, appelle de notre part une réponse (sens premier du mot *responsabilité*). Mais il ne nous parle pas seulement de lui, pour nous demander d'être reconnu et accueilli : il nous éclaire aussi sur nous-mêmes. Car dans ce « très petit frère », nous apprenons quelque chose de notre propre mystère.

Si les chrétiens vouent un tel respect à l'enfant à naître, ce n'est pas seulement parce qu'ils reconnaissent en lui un être humain, mais aussi parce que dans la condition prénatale, ils discernent une image de l'existence humaine toute entière. Car nous aussi, dans la vie « post-natale » qui est la nôtre, nous existons en vue d'une naissance à venir. Nous sommes en transit vers un plan supérieur d'existence, en chemin vers notre *dies natalis*, notre entrée dans la vie éternelle. L'embryon, en ce sens, n'est-il pas une icône de notre « nature », c'est-à-dire de notre statut d'êtres à-naître (ce que veut dire le mot *natura*) ?

Chacun de nous le sait, le sent : la vie spirituelle a quelque chose de prénatal, qui ressemble à la vie utérine. Notre être futur, ce corps promis à la résurrection et qui doit s'y préparer,

² Hannah ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, p. 234 et 314 (Is 9, 5).

³ Hans JONAS, *Le principe responsabilité*, Paris, Cerf, 1990, p. 180.

n'est pas encore formé. Nous le portons en nous comme une promesse, nous sommes des enfants de Dieu en gestation ! C'est sans doute une des raisons motifs de la résistance profonde du christianisme aux pratiques abortives : dans la foi, la grossesse est perçue comme un signe d'une portée immense, comme un « sacramental » dont l'avortement est la profanation. Une femme enceinte est, d'une certaine façon, « en sainte » et porteuse d'un mystère sacré.

Un être « humanisé » par nous...

Cette piste de réflexion est un peu audacieuse, mais elle découle des deux précédentes. Si le fœtus est en demande de relation (avec nous), et s'il est une image de notre condition, ne serait-ce pas que l'identité de cet être énigmatique est profondément liée à la nôtre ? S'il est humain, ce n'est pas par soi-même ni de façon autonome, mais en lien radical avec l'humanité des êtres humains qui l'ont conçu, particulièrement de la mère qui le « porte » – et qui fait bien plus que cela ! Il est humain parce qu'il vient des humains que nous sommes. Tentons d'approfondir cette intuition.

L'embryon est-il une personne ? Ceux qui l'affirment de façon intransigeante et brutale sont en danger d'absolutiser son identité, c'est-à-dire d'oublier que cette identité est relationnelle. Ils isolent l'embryon en l'envisageant comme une sorte de « chose sacrée » qu'ils appellent personne, sans prendre en compte le fait qu'une personne est toujours en relation avec d'autres personnes. L'erreur inverse est d'absolutiser le rôle de ces personnes, comme le font ceux qui disent : « L'embryon n'a pas de statut ontologique défini, c'est aux parents d'en décider » (argument souvent invoqué en faveur de la légalisation de l'avortement). Mais ils se trompent, car en brandissant le « projet parental » de façon autoritaire, ils oublient que l'embryon a, quant à lui, un « projet filial » digne d'attention et de respect ! Pourtant, les uns et les autres expriment une partie de la vérité, qui est que l'embryon est un être de relation et que c'est cela même qui définit la personne.

On fait donc fausse route à développer contre l'avortement une argumentation basée sur l'idée que l'embryon serait, en soi et par soi, une personne à part entière – ce que certains

refuseront avec des arguments de bon sens : par exemple le fait que les chrétiens eux-mêmes ne lui donnent pas de nom, ne portent pas le deuil après une fausse couche de quelques jours ni même de quelques semaines, etc. Pour sortir des impasses où s'enferme ce débat, il faut le repenser en termes relationnels. L'embryon n'est pas un être humain à part entière et à soi seul, mais il l'est – authentiquement – à travers le lien qui l'unit à sa mère, à son père, et à l'humanité qui le reconnaîtra et l'accueillera comme un frère. C'est en nous, par nous et avec nous qu'il est humain.

Certes, en tant que croyants, nous savons que l'embryon existe aussi sous le regard de Dieu, quand bien même les hommes le rejettent. *Si mon père et ma mère m'abandonnent, le Seigneur me recevra*, dit le *Psaume...*⁴ Mais même à ce niveau, l'enfant à naître a besoin d'être *reçu* ! Son existence est en forme de dépendance. Il est humain par le regard d'amour – divin et humain – que d'autres posent sur lui. Pour qu'il accède à son humanité, il faut qu'elle lui soit offerte à la fois par Dieu, qui le reconnaît comme fait à son image, et par nous comme un frère en humanité.

Un être qui nous humanise

Arrivés à ce point de notre réflexion, le regard doit se retourner pour constater ce que l'enfant à naître nous offre, à nous qui nous penchons sur sa fragilité. Se pourrait-il qu'il nous permette, à nous aussi, d'être pleinement hommes ? N'est-ce pas la protection que nous lui accordons, le respect que nous lui témoignons, l'amour que nous lui portons, qui nous élèvent au-dessus des duretés du monde naturel et nous font accéder à notre propre dignité ?

Les espèces animales, nous l'avons dit, n'hésitent pas à éliminer les faibles et les indésirables. L'homme seul se montre capable d'une tendresse particulière pour ces tout-petits que la nature écarterait sans pitié. Une telle pitié est notre grandeur, notre noblesse. Non seulement elle atteste que nous sommes des êtres « humains », mais elle nous fait grandir en humanité.

⁴ Ps 26 (27), 10.

Au moment même où nous l'accueillons comme un humain, l'embryon nous humanise !

Si donc l'avortement est un déni d'humanité, ce n'est pas seulement celle de ce petit être, mais d'abord la nôtre, puisqu'en le tuant, nous renions ou blessons notre propre humanité. En nous montrant incapables d'assumer son existence, nous nous rapprochons dangereusement de l'inhumain. Dans cet acte meurtrier, c'est notre dignité qui est en jeu autant que la sienne, de même que c'est par notre bienveillance envers lui que Dieu lui permet d'exister.

« *Faisons l'homme à notre image* »

Puisque nous n'avons pas cessé de réfléchir sur nos origines, revenons, pour conclure, à ce verset de la *Genèse* : au récit de notre création. La phrase, il faut l'avouer, est assez mystérieuse, autant que l'identité de l'homme en gestation.

Car enfin, lorsque Dieu dit « à *notre* image », n'est-ce pas aussi ce que peuvent dire des parents à propos de leur enfant ? Le petit d'homme ne ressemble-t-il pas, avant tout, à ceux qui l'ont conçu, en sorte que l'homme est toujours image de l'homme en même temps qu'image de Dieu ? La procréation, dans ce cas, n'est autre que la Création continuée, une œuvre divino-humaine. Pour des parents, quel immense honneur ! Faire un enfant, c'est collaborer avec Dieu, le créer à « notre » image, la nôtre et la sienne.

De même, lorsque Dieu dit « *faisons* l'homme », on peut se demander : à qui s'adresse-t-il ? Les Pères de l'Église et les rabbins se sont souvent interrogés sur cet énigmatique pluriel. Dieu parle-t-il à soi-même, avec un pluriel de majesté ? À son Fils et à l'Esprit-Saint, au sein du mystère de la Trinité ? Aux anges comme à des assistants ? Et pourquoi pas, suggèrent certains commentateurs, aux hommes eux-mêmes, envisagés comme collaborateurs de son œuvre créatrice ?

Oui, « faisons l'homme ». Faisons les hommes, ensemble et avec Dieu, puisque nos enfants sont aussi les enfants de Dieu. Soyons ses mains, pétrissant la glaise, chérissant la chair des petits humains qui nous sont confiés. Aidons aussi leurs mères, puisque le Fils de Dieu n'a pas dédaigné d'en avoir une, et par

elle de sanctifier la maternité. Protégeons-les, comme le fait *Mère de miséricorde*.

*Ne crains pas... Prends l'enfant et sa mère*⁵ : ces paroles de l'ange à Joseph, Dieu les adresse à toute l'humanité.

⁵ Mt 1, 20 et 2, 20.